



MARCHES PUBLICS 2025/2
DECISION D'ATTRIBUTION N° DECP N° 005-2025

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents de la consultation.)

COMMUNAUTE DE COMMUNE CELAVU PRUNELLI
LIEU-DIT FUNTANACCIA
BP 90038
20129 BASTELICACCIA
Tél. : 04 95 29 19 40
Courriel : contact@celavu-prunelli.fr
SIRET : 24200050300050

Représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur le Président

B - Objet de la consultation

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents de la consultation.)

Service de transports collectifs occasionnels en autocar (enfants mineurs accompagnés) dans le cadre des activités enfance et jeunesse - 4 ans

LOT 2 : secteur de la vallée du Prunelli

C - Décision d'attribution

Au vu du rapport d'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur :

DECIDE d'attribuer le marché N°2025/2 à l'entreprise :

SARL Transport BERNARDI-ALIANCE TOUR
20 000 Ajaccio
TEL : 04 95 50 75 34.
alliancetours.dg@orange.fr

Siret :4415507100012

Montant : Accord cadre à bons de commande attribué pour un montant maximum de 80 000 € HT pour la durée totale de l'accord cadre avec plafond de commandes estimé à 20 000 euros HT par an.

H - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A *Ucciani*, le 1 AOUT 2025
Pour le président,
Monsieur GIOCANTI Jean-Luc
Arrêté N°077/2025

